

Pourquoi nous, scientifiques, soutenons la Loi sur la Protection du Climat

Pour nous, pour tous, pour la planète: Les dommages climatiques nous affectent déjà aujourd'hui, et ils vont encore s'intensifier. Avec la Loi sur la Protection du Climat, nous réduisons les risques, apportons notre contribution et augmentons en même temps notre sécurité énergétique.

Chaque tonne compte, chaque année compte: La Suisse doit réduire plus rapidement ses émissions de CO₂ et les ramener à un niveau net de zéro au plus tard en 2050.

Des objectifs contraignants sont utiles à la Suisse: la politique climatique et énergétique nécessite un cadre politique clair. La Loi sur la Protection du Climat, qui bénéficie d'un large soutien, fixe la trajectoire de réduction vers le zéro net, encourage l'innovation, crée une sécurité de planification et renforce la Suisse.

La science montre clairement que la Suisse est déjà fortement touchée par le changement climatique. Pour apporter sa contribution aux objectifs climatiques de l'Accord de Paris, la Suisse doit réduire massivement ses émissions de CO₂ et les ramener à un niveau net zéro au plus tard en 2050. Nous devons agir dès maintenant. La Loi sur la Protection du Climat (contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers), qui bénéficie d'un large soutien, fixe la trajectoire de réduction pour des émissions de CO₂ net zéro, augmente la sécurité énergétique, encourage l'innovation et renforce le positionnement de la Suisse. C'est pourquoi nous, scientifiques, disons OUI à la Loi sur la Protection du Climat.

Le changement climatique est ici et maintenant, et la société est déjà fortement touchée par ses effets. Nous, scientifiques, sommes préoccupés par ces évolutions et nous nous engageons à ce que les décisions en matière de politique climatique soient prises sur la base des meilleures informations disponibles [1].

Les changements climatiques et leurs conséquences sont clairs

En brûlant des combustibles et carburants fossiles et en exploitant les terres, l'humanité a augmenté la concentration de CO₂ dans l'air de plus de 50 % depuis l'ère industrielle. Des valeurs comparables remontent à plusieurs millions d'années. La Suisse s'est réchauffée d'environ 2,5°C par rapport aux valeurs préindustrielles. Les conséquences climatiques directes se traduisent par une augmentation des vagues de chaleur, des fortes précipitations et des sécheresses, une diminution de la couverture neigeuse et une accélération de la fonte des glaciers [2]. Cela a des répercussions importantes sur l'agriculture, l'approvisionnement en énergie, la santé, la productivité du travail, le tourisme, le régime des eaux, les forêts et la biodiversité. Et surtout, tous ces effets vont encore s'accroître à l'avenir [3].

En tant que petit pays, mais fortement interconnecté au niveau international, la Suisse est à la fois coresponsable du changement global et touchée par les effets en dehors de ses frontières : entre autres, par la pression sur la production alimentaire mondiale, les événements météorologiques extrêmes, les graves répercussions dans les pays en développement et la pression migratoire qui en découle, ainsi que les éventuels points de bascule du climat et des

écosystèmes [4]. Outre les risques climatiques directs, il existe des risques économiques indirects liés aux investissements à amortir, à la pression d'adaptation sur le marché, à la réglementation, aux plaintes ou à la pression publique.

La guerre en Ukraine montre à quel point notre dépendance directe aux énergies fossiles est dangereuse. En réduisant les besoins en énergie fossile et en transformant notre système énergétique (électrification, développement des énergies renouvelables, augmentation de l'efficacité, sobriété), nous renforçons notre sécurité énergétique [5].

Objectif net zéro CO₂

La Suisse a ratifié l'accord de l'ONU sur le climat à Paris. Celui-ci vise à limiter le réchauffement global dû à l'homme à nettement moins de 2°C par rapport aux valeurs préindustrielles. Une limite supérieure du réchauffement de 1,5°C est visée - cela réduirait nettement les risques et les conséquences du futur changement climatique pour la Suisse [6]. Pour ne pas dépasser la limite de 1,5°C, il faut réduire de moitié les émissions de CO₂ au niveau mondial d'ici 2030 et atteindre net zéro d'ici 2050 (meilleure estimation). La Loi sur la Protection du Climat reprend cet objectif de net zéro. La Suisse a réduit ses émissions intérieures de 19% en 30 ans (1990-2020) ; dans moins de 30 ans, nos émissions nettes devront être nulles. Cela signifie un abandon quasi total des énergies fossiles avant 2050. Les émissions résiduelles difficilement évitables, par exemple issues de l'agriculture, devraient être compensées par des puits artificiels de séquestration de CO₂. La Loi sur la Protection du Climat oblige la Confédération et les cantons à préparer les puits nécessaires en Suisse ou à l'étranger. Ces technologies doivent être développées, mais leur contribution reste faible et coûteuse selon les dernières estimations. La contribution décisive à l'objectif net zéro doit donc se faire principalement (environ 90 %) par la diminution des émissions.

Il est indispensable d'agir rapidement. Chaque tonne de CO₂ émise augmente les risques de dommages climatiques, réduit la marge de manœuvre pour les décisions futures et contribue à ce que davantage de puits de séquestration artificiels soient nécessaires à l'avenir.

Le rôle de la Suisse

L'Accord de Paris met en avant le principe de "responsabilité commune mais différenciée" de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 1992 (CCNUCC). Chaque pays, grand ou petit, doit contribuer, et celui qui peut contribuer davantage à la solution doit le faire. En tant que l'un des pays les plus prospères et les plus avancés sur le plan technique, la Suisse envoie des signaux importants pour la protection du climat à l'échelle mondiale grâce à des objectifs ambitieux et poursuivis de manière cohérente. La part élevée et croissante des émissions importées basées sur la consommation [7] et les possibilités de la Suisse justifieraient même, dans l'esprit des principes de l'Accord de Paris, un objectif net zéro plus précoce.

Le rejet de la révision totale de la loi sur le CO₂ en juin 2021 a affaibli la politique climatique suisse. Alors que nos voisins et les Etats-Unis mettent en œuvre de grands programmes d'infrastructure et des paquets de financement pour la politique climatique et énergétique, la Suisse a reculé dans les classements pour la protection du climat derrière l'Union européenne [8]. Avec une politique climatique efficace, la Suisse tient sa promesse de mettre en œuvre, avec tous les pays, l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat tout en maintenant sa compétitivité internationale.

La Loi sur la Protection du Climat, une étape importante

Le monde comme la Suisse ne sont pas sur la bonne voie en ce qui concerne les objectifs climatiques de l'Accord de Paris : avec les mesures mondiales actuelles, nous nous dirigeons vers un réchauffement global de près de 3°C d'ici 2100 [9]. La Suisse doit donc nettement renforcer ses efforts en matière de politique climatique et assumer ses responsabilités.

Le développement durable, l'économie circulaire ainsi qu'une politique climatique et énergétique efficace nécessitent un cadre politique clair. Un cadre politique stable favorise la prévention des émissions et accélère la mise en œuvre de la protection du climat [10]. Les paquets de mesures de la politique d'innovation ont contribué à la baisse continue des coûts de nombreuses technologies à faibles émissions depuis 2010. L'efficacité de différents instruments de politique climatique et énergétique a été documentée en détail par les Académies suisses des sciences [11].

La Loi sur la Protection du Climat ancre l'objectif net zéro 2050 pour la Suisse, fixe des objectifs intermédiaires contraignants et des valeurs indicatives pour les bâtiments, l'industrie et les transports, encourage l'innovation et, grâce à un programme d'impulsion, le remplacement des chauffages. Cela ne suffira pas encore pour atteindre les objectifs fixés à Paris. Il s'agit néanmoins d'une étape décisive, car elle fixe à l'économie et à la population un cadre clair dans lequel les meilleures solutions s'imposeront et seront mises en œuvre. L'économie obtient ainsi un cadre contraignant pour une planification sûre, qui soutient la compétitivité des entreprises suisses. Dans de nombreux domaines, la Loi sur la Protection du Climat poursuit la voie que les entreprises suisses actives au niveau international empruntent déjà avec succès [12].

Des instruments efficaces pour un objectif climatique ambitieux et réalisable sont également judicieux sur le plan économique et profitables sur la durée : les investissements sont supportables et avantageux en termes de dommages évités par le changement climatique et de bénéfices en termes d'air plus propre, de biodiversité, d'innovation et de contribution au développement durable [13]. La grande majorité des économistes de premier plan qui ont étudié ces questions estiment aujourd'hui que "des mesures immédiates et drastiques sont nécessaires" et que les bénéfices d'une protection ambitieuse du climat l'emportent sur les coûts [14].

L'urgence justifie une action décisive. La Loi sur la Protection du Climat est équilibrée : elle pose les jalons d'un avenir climatiquement neutre, fixe des objectifs contraignants, renforce la sécurité énergétique de la Suisse et bénéficie d'un large soutien dans les milieux politiques, économiques et associatifs.

Pour la planète et un avenir commun, pour une Suisse innovante et forte - c'est pourquoi nous aussi, les scientifiques, disons clairement OUI.

12 avril 2023, contact : Reto Knutti, ETH Zürich, reto.knutti@env.ethz.ch

- [1] [Scientists for Future, GAIA, 2019](#)
- [2] [Scénarios climatiques pour la Suisse](#)
- [3] [Scénarios climatiques pour la Suisse, Scénarios hydrologiques Hydro-CH2018](#)
- [4] Rapports du GIEC : [IPCC Working Group 2, Global Warming of 1.5°C, Climate Change and Land, The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate](#)
- [5] [IPCC Special Report Global Warming of 1.5°C, Scénarios climatiques pour la Suisse](#)
- [6] [IEA World Energy Outlook 2022, ETH CSS Policy Perspective](#)
- [7] [Empreintes environnementales de la Suisse](#)
- [8] [Climate Change Performance Index](#)
- [9] [Climate Action Tracker](#)
- [10] [IPCC Working Group 3](#)
- [11] [Politique climatique et énergétique. Questions fréquentes – réponses de la science, SCNAT, 2018; Instruments pour une politique climatique et énergétique efficace, Académies suisses des sciences, 2019; Opportunités et conséquences d’une taxe d’incitation sur le CO₂ prélevée sur les carburants, SCNAT, 2019; Progrès et lacunes de la loi révisée sur le CO₂, SCNAT, 2020](#)
- [12] [PWC](#)
- [13] [Hänsel et al., Nature Climate Change, 2020, Swiss Banking/BCG](#)
- [14] [Gauging Economic Consensus on Climate Change, New York University School of Law, 2021](#)